

# JUILLET

## REVUE DE L'ANNÉE



**VENEZUELA:** Les protestations généralisées ont culminé avec une grève nationale d'une journée en juillet, alors qu'une crise économique alimentait la colère face à la pénurie de biens essentiels.



**ZAMBIA:** L'état d'urgence de 90 jours, décrété en juillet, a eu des répercussions sur les libertés de la société civile et a rendu plus difficile l'expression de la dissidence.

En juillet, la situation de la société civile et des médias a connu une avancée positive au Libéria lorsque la présidente Ellen Johnson Sirleaf a **présenté** un projet de loi visant à dépenaliser la diffamation, reconnaissant ainsi que les lois actuelles entravent la liberté d'expression et la pratique du journalisme. En Mongolie, après des années de revendications de la société civile, **une nouvelle loi** criminalisant les discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre d'une personne est entrée en vigueur. De ce fait, les journées des fiertés LGBTI célébrées le mois suivant ont eu une signification spéciale. Ce même mois a **été lancée** au Botswana la **campagne Right to Wear What We Want** contre la violence sexiste : des femmes ont défilé en minijupe pour protester contre une agression violente envers une jeune femme.

Le gouvernement d'Ouzbékistan a de nouveau montré quelques signes d'ouverture, encore timides et parfois contradictoires : en juillet il s'est déclaré prêt à accueillir **une visite** d'une délégation de Human Rights Watch. Cette visite, la première en sept ans, **a eu lieu en septembre**. Auparavant, le gouvernement avait annoncé qu'il examinerait une demande de réaccréditation déposée par le service ouzbek de BBC World, expulsé en 2005, tandis que le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme avait pu se rendre sur place en mai. Toutefois, de nombreux militants sont toujours en détention ou subissent des restrictions dans leur liberté de mouvement, ce qui a incité de nombreux membres de la société civile ouzbèke à rester méfiants quant à la possibilité que ces changements aillent au-delà de réformes éparses visant à améliorer la réputation internationale du gouvernement.

La Chine semble toujours aussi peu préoccupée par sa réputation internationale en matière de droits de l'homme. En juillet, le prix Nobel de la paix, le chinois **Liu Xiaobo**, est mort en prison à l'âge de 61 ans. Les autorités avaient déclenché une vague de condamnation internationale en refusant de lui accorder le droit de voyager afin d'accéder aux soins médicaux dont il avait besoin. Liu Xiaobo avait été arrêté pour la première fois en 1989 à la suite des manifestations de la place Tiananmen de cette année et avait été emprisonné à nouveau en 2008 après avoir appelé à la fin du parti unique.

Les autorités saoudiennes ont exécuté **quatre hommes** pour avoir participé à des manifestations. Zuhair Al-Basri, Yusuf Al-Msheikhass, Amjad Al-Muaybed et Mahdi Al-Sayegh ont été condamnés à mort en juin 2016 après avoir participé à des manifestations dans la province Ach-Charqiya, dans l'est du pays. Six personnes avaient été exécutées la veille, soit un total de 10 exécutions en deux jours. Au moins **trois activistes colombiens de renom** ont été abattus en juillet : le dirigeant syndical Alberto Román Acosta, qui avait fait campagne contre les mauvaises conditions de travail dans l'industrie sucrière ; Héctor William Mina, qui avait défendu les droits de la communauté afro-colombienne ; et Ezequiel Rangel, qui avait travaillé avec les petits agriculteurs pour défendre leurs droits et assurer la bonne application de l'accord de paix en Colombie. Les meurtres de militants et de journalistes colombiens **ont continué** dans les mois qui ont suivi. Dans le même temps, aux États-Unis, le journaliste de CNN **Andrew Kaczynski** avait publié un article sur un tweet du président Trump montrant une vidéo de violence simulée **contre un journaliste de la CNN**. Kaczynski affirme avoir reçu des centaines d'appels téléphoniques menaçants, tandis que le journaliste indépendant Jared Yates Sexton signale avoir reçu des menaces de mort après avoir commenté la même vidéo sur Twitter. Ces incidents ont montré une fois de plus comment le mépris des dirigeants politiques envers les journalistes mène directement à des menaces.

Au Venezuela, **une journée de grève nationale en juillet** a été une manifestation parmi tant d'autres que le pays a connues en 2017, au fur et à mesure que la crise économique alimentait la colère concernant le manque de biens essentiels. La RDC a connu **d'autres manifestations de masse** contre la campagne manifeste du Président Kabila pour prolonger son règne. Plus de 100 personnes ont été arrêtées, dont une quinzaine de journalistes, à la suite de manifestations organisées dans plusieurs villes fin juillet. Les manifestants exigeaient de la commission électorale du pays la publication d'un calendrier électoral. Les manifestations ont été surveillées de près ; des munitions réelles et des gaz lacrymogènes ont été utilisés dans la ville de Bakuvu. De nombreux autres militants de la société civile ont été arrêtés, et les preuves de

violations flagrantes des droits de l'homme commises dans **la région du Kasai** en RDC, dont des exécutions sommaires et des violences sexuelles, se sont multipliées. En réponse à cette agitation croissante, plus de 40 dirigeants de la société civile, issus entre autres des mouvements citoyens et confessionnels, ont publié le mois suivant le Manifeste du citoyen congolais appelant à un nouveau système de gouvernement fondé sur les libertés constitutionnelles et l'État de droit. À côté, au Congo, **une manifestation spontanée** suite aux élections législatives a été dispersée par la police et a conduit à une dizaine d'arrestations. A la veille des élections, les autorités **ont empêché** la tenue d'une manifestation planifiée et dirigée par des jeunes contre l'insécurité persistante dans le département du Pool. Entre-temps, en Sierra Leone, **de nouveaux règlements de police** interdisent dans les faits la pratique du jogging en groupe sur les voies publiques ; ceci semble être une mesure visant à empêcher les citoyens de tenir des manifestations politiques spontanées.

Au Pérou, suite **aux grèves généralisées des enseignants**, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence dans certains districts et a utilisé des gaz lacrymogènes pour briser les barrages routiers. En Italie, **les manifestations** contre la construction du gazoduc Transadriatique se sont heurtées à une forte répression. Les manifestants ont notamment fait campagne contre l'abattage des oliviers. En réponse, la police a bloqué les routes pour permettre aux prestataires de raser les arbres et ceux qui s'y sont opposés ont été filmés et ont dû faire face à la réaction musclée de la police. En Thaïlande, sept militantes **ont été arrêtées** après avoir manifesté contre les propositions d'expansion d'une mine d'or dans la province de Loei. Le même mois, un certain nombre d'universitaires ont été convoqués pour un interrogatoire suite à leur participation dans une conférence sur les études thaïlandaises. Apparemment, la conférence a été considérée comme un rassemblement politique illégal, une action qui semble marquer une nouvelle extension inquiétante de la capacité répressive de l'État.

En Pologne, **des manifestations de masse** en faveur de l'indépendance judiciaire ont eu lieu dans plus de 100 villes du pays en juillet pour s'opposer

à des projets de loi – finalement adoptés en décembre – visant à placer la désignation des juges sous le contrôle de l'exécutif. Au Belize, malgré un refus d'autorisation par la police, **des manifestations** ont éclaté dans le pays, demandant justice pour une fille qui aurait été tuée par ses parents adoptifs. La célébration de la 150<sup>ème</sup> **Fête du Canada** a également été marquée par un certain nombre de manifestations des peuples autochtones, comprenant notamment l'érection d'un tipi sur la colline du Parlement à Ottawa, la capitale. Dix personnes ont été arrêtées pendant une courte période.

À Hambourg, en Allemagne, les manifestations ont tourné à la violence lors de **la réunion du G20**, rassemblement des économies les plus puissantes du monde. Environ 100 000 manifestants se sont mobilisés, presque tous étaient pacifiques mais une faction a mis le feu à des voitures, endommagé des biens, pillé des locaux commerciaux et s'est livrée à des combats contre la police. On a signalé une utilisation excessive de la force par la police, un **niveau de surveillance accru**, et une controverse a éclaté concernant un retrait d'accréditations à 32 professionnels des médias pendant le sommet.

Au Sénégal, certains signes font penser à une nouvelle attaque contre la liberté d'expression, à la suite des élections législatives de juillet qui ont reconduit la majorité au pouvoir. Ainsi, la chanteuse Amy Collé Dieng **a été arrêtée** pour avoir téléchargé et partagé des contenus sur les réseaux sociaux jugés « insultants » envers le président Macky Sall. A la veille de l'élection, la journaliste Ouleye Mané a été arrêtée pour avoir partagé une caricature jugée offensante pour le président.

En Zambie, le gouvernement **a déclaré l'état d'urgence** suite à une série d'incendies ; cependant beaucoup soupçonnent le gouvernement de profiter de cette occasion pour restreindre les libertés fondamentales et pour museler l'opposition. Au Soudan, **un rapport de la société civile** sur la liberté d'association dans le pays a identifié 15 cas récents où la liberté d'association a été restreinte au moyen d'arrestations arbitraires, d'interrogatoires, de poursuites injustifiées et de la fermeture des bureaux d'OSC. Parmi les

OSC ciblées on peut citer Sharie Al-Hawadith, une organisation bénévole fournissant des soins médicaux dans l'État de Kassala, laquelle a reçu l'ordre de suspendre toutes ses activités.

Au niveau international, **Catherine Marchi-Uhel**, ancienne juge française, a été nommée à la tête d'un nouveau mécanisme de l'ONU destiné à recueillir des preuves sur les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme en Syrie. Cet organe a été créé malgré les objections des gouvernements syrien et russe. A New York, le Forum politique de haut niveau sur le développement durable s'est réuni afin d'examiner les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Environ 2 500 personnes issues de la société civile ont participé, dont **Action pour le développement durable**, une coalition mondiale en pleine expansion qui compte des membres dans plus de 120 pays. La société civile a exprimé son inquiétude par rapport à la lenteur des changements mis en avant dans les rapports présentés par les États dans un contexte d'inégalité économique grandissante et caractérisé par la diminution des investissements publics dans les services publics essentiels, l'augmentation croissante des investissements dans les activités du secteur privé et les réductions de l'impôt sur les sociétés. La société civile a également souligné que son exclusion permanente des processus de prise de décisions rend impossible la pleine réalisation des ODD et a fait remarquer que seuls 10 des 44 États ayant présenté un rapport volontaire en 2017 disposent d'un espace civique ouvert.

## VENEZUELA : DES CRISES MULTIPLES DÉCLENCHENT DES MANIFESTATIONS DE MASSE

Le Venezuela a été secoué par des manifestations généralisées en 2017, alors qu'une crise économique associée à un conflit politique croissant et à des

pénuries de nourriture et d'autres produits de première nécessité a alimenté l'urgence humanitaire. Dans un pays fortement polarisé entre le camp des partisans et celui des opposants au parti au pouvoir, le gouvernement du président Nicolás Maduro a continué à se servir du système politique dans le but de perpétuer son pouvoir et a amalgamé les voix critiques à des forces d'insurrection impérialistes étrangères. En mars, la Cour suprême, dominée par le parti au pouvoir, a brièvement repris les pouvoirs de l'Assemblée nationale dirigée par l'opposition et, en juillet, le parti au pouvoir a créé un nouvel organe, l'Assemblée nationale constituante, pour contourner l'Assemblée nationale et rédiger une nouvelle constitution. Étant donné la difficulté à trouver un espace politique libre de l'emprise des structures du parti au pouvoir, et au milieu de la faim et des besoins médicaux croissants, les manifestations dans les rues sont devenues le moyen par lequel les citoyens ont essayé de faire entendre leurs voix. Les manifestations ont atteint leur apogée lors de la journée de grève nationale du 20 juillet. Cependant, la réponse de l'État a été brutale.

**Nizar El Fakih** de **Proiuris**, une OSC vénézuélienne travaillant pour la défense de l'État de droit, décrit l'ampleur et les motivations des manifestations :

*La détérioration progressive des services de base a alimenté le désir d'un changement de leadership national. Entre mars et juin des milliers de personnes sont descendues dans les rues des villes vénézuéliennes pour exprimer leur mécontentement. Ces manifestations étaient clairement des rassemblements contre le gouvernement.*

Les manifestations ont été nombreuses et d'une grande ampleur : il y en aurait eu **plus de 6 700** entre avril et juillet. Bien que la répression ait réduit le nombre de manifestations après le mois d'août, elles ont continué à se produire : Incide, une OSC travaillant pour les droits de l'homme dans l'État de Sucre, a comptabilisé dans ce seul État 111 manifestations concernant la pénurie d'aliments et de médicaments entre juillet et septembre, et celles portant sur la crise alimentaire et la pauvreté **se sont poursuivies** jusqu'en

janvier 2018. Au total, l'Observatoire vénézuélien des conflits sociaux a **signalé** la tenue de 9 787 manifestations en 2017, soit une augmentation de 41 % par rapport à 2016. Les manifestations ont été fréquentes et leur rythme soutenu parce que leurs causes – les nécessités pressantes et le manque de moyens d'expression – étaient partagées et profondes, comme l'explique Nizar :

*L'énorme crise économique et sociale en cours a été la principale cause de ces manifestations. Elles constituent l'expression la plus dramatique des pénuries de nourriture et de médicaments qui se sont abattues de manière disproportionnée sur les couches les plus appauvries de la population vénézuélienne. Les gens fouillent dans les poubelles à la recherche de nourriture et la pénurie de médicaments concerne 85 % des produits pharmaceutiques, et jusqu'à 95 % de ceux destinés au traitement des maladies chroniques. La santé des patients atteints de maladies chroniques s'est dégradée et certains meurent parce que les médicaments dont ils ont besoin sont très chers et parce que l'État ne les fournit pas à temps. Par exemple, la pénurie de médicaments antirétroviraux pour les personnes vivant avec le VIH/sida est aujourd'hui la pire des vingt dernières années. Il s'agit d'une crise sans précédent au Venezuela et face à cela le gouvernement tente de se dérober à sa responsabilité en invoquant une prétendue « guerre économique » qui serait promue depuis l'étranger.*

*Ainsi, la tragédie économique et sociale s'est aggravée en raison de l'inefficacité du gouvernement pour réagir aux imprévus. Mais la crise humanitaire complexe que traverse le Venezuela obéit à des causes structurelles : elle est le résultat de la destruction progressive de l'appareil productif du pays et de sa dépendance croissante à l'égard des importations qui, à leur tour, ont diminué considérablement en raison de la chute des prix internationaux du pétrole.*

*En résumé, l'État vénézuélien n'est actuellement pas en mesure de*

*garantir le droit à l'alimentation de ses citoyens. La situation sanitaire est aussi extrêmement grave. Des épidémies telles que le paludisme et la diphtérie, éradiquées du pays il y a 50 ans, sont revenues et ont causé des morts dont le nombre n'est connu qu'officieusement parce que les autorités continuent à cacher illégalement les rapports montrant la gravité de la situation.*

La riposte du pouvoir a été extrêmement violente parce que les manifestants ont dénoncé des défaillances majeures de gouvernance dans un contexte politique très polarisé. Dans un discours prononcé en juin, le président Maduro a **clairement précisé** qu'il utiliserait les armes et la violence pour défendre le gouvernement ; et sa menace n'est pas restée vaine. Parmi les principales **violations** commises contre le droit de manifestation figurent l'emploi de munitions réelles ; les tirs effectués par des tireurs d'élite ; l'utilisation de véhicules blindés, de canons à eau et de gaz lacrymogènes, notamment en grandes quantités depuis des hélicoptères et dans des espaces clos. À cela s'ajoutent des raids dans les domiciles, des arrestations et détentions arbitraires, et de mauvais traitements pendant la détention, y compris des agressions sexuelles contre les détenus. **Un rapport** du mois d'août du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme s'appuyant sur des entretiens avec des victimes de violations des droits de l'homme et avec leurs familles, a conclu que les forces de sécurité et les groupes armés pro-gouvernementaux étaient responsables de la plupart des meurtres. Des civils armés pro-gouvernement – souvent armés par ce dernier – auraient menacé des manifestants et fait des descentes dans des domiciles, tandis que des membres de la garde nationale se seraient livrés à des vols. Amnesty International a **enregistré** au moins 47 raids illégaux au plus fort des manifestations entre avril et juillet.

Au moment où les manifestations avaient atteint leur paroxysme, **plus de 5 000 personnes** auraient été arrêtées et au moins 750 personnes ont été jugées par des tribunaux militaires. Le Venezuela compterait **216 prisonniers politiques** et **au moins 19 personnes** seraient maintenues en détention,

même après que la justice a ordonné leur libération. Les mauvais traitements pendant les détentions et **les refus d'accès aux soins médicaux** ont également soulevé des inquiétudes. Aux arrestations et aux détentions, il faut rajouter la violence : Human Rights Watch **a rapporté** que 2 000 personnes ont été blessées lors de manifestations au cours du premier semestre de 2017. Nizar se souvient de la répression violente des manifestations et de la diffamation des personnes impliquées, deux facteurs qui ont fini par briser l'élan des manifestations :

*Loin de répondre aux demandes légitimes de la population, le gouvernement vénézuélien a réagi **avec une violence extrême**, une violence beaucoup plus grande que lors **des manifestations de 2014**.*

*Inutile de dire que le gouvernement a fait tout son possible **pour discréditer les manifestations** et n'a pas hésité à les qualifier d'actes terroristes, et à qualifier ce qui a pu se passer au cours de ces manifestations de crimes militaires. Dans un système démocratique authentique, il y aurait des mécanismes institutionnels empêchant ce genre d'excès présidentiels, mais au Venezuela le gouvernement a pris le contrôle de toutes les institutions et a fait tout son possible pour censurer toute forme de contestation. C'est l'un des éléments décisifs de la crise actuelle.*

*La répression brutale orchestrée par le gouvernement ainsi que l'absence d'un leadership capable de canaliser le mécontentement des citoyens ont fini par affaiblir les manifestations.*

Nizar suggère qu'il est important de situer la répression des manifestations dans un contexte plus large dans lequel le parti au pouvoir a établi ses propres structures de contrôle, ce qui le rend hostile à tout élément externe :

*La crise économique et sociale a continué de s'aggraver au point qu'il a été impossible de dissimuler les causes du mécontentement et de la*

*contestation au moyen des manœuvres politiques ou électorales. Il convient de mentionner notamment, la création d'une « Assemblée nationale constituante » autoproclamée (ANC, par ses sigles en espagnol), dotée de pleins pouvoirs, convoquée, élue et établie en marge de la constitution et qui a empiété sur les compétences de l'Assemblée nationale, seule institution publique contrôlée par l'opposition.*

Les élections à l'ANC ont eu lieu le 30 juillet sans que les observateurs indépendants ou les médias y aient accès, tandis que la société ayant fourni les moyens technologiques pour le vote a déclaré que les chiffres de participation **avaient été trafiqués**. Les élections se sont déroulées dans un contexte marqué par des manifestations continues qui, bien qu'interdites officiellement, auraient couvert **92 % du pays**, et étaient toujours réprimées avec violence.

L'ANC s'est vu attribuer de larges pouvoirs et a mis à l'écart l'Assemblée nationale contrôlée par l'opposition. L'Assemblée nationale a convoqué un plébiscite avant les élections à l'ANC le 16 juillet dans le but d'empêcher ce vote. Selon les rapports, 7,5 millions de personnes ont voté contre le projet de modification constitutionnelle du président Maduro. L'Assemblée nationale et le gouvernement se sont également affrontés sur la composition de la Cour suprême : en juillet l'Assemblée nationale **a nommé 33 nouveaux juges** à cette institution cherchant ainsi à renverser la décision prise par le gouvernement en 2015 de placer en grand nombre ses partisans au sein de la Cour suprême. Ces juges nommés par l'Assemblée nationale ont alors été ciblés par l'État : l'un d'entre eux a été emprisonné, tandis que d'autres ont fui le pays. **La procureure générale Luisa Ortega Díaz** a été prise pour cible **après avoir dénoncé des violations des droits de l'homme**, comme le meurtre de manifestants, et après avoir demandé l'annulation de la nomination de juges à la Cour suprême faite par le gouvernement. En juin, ses avoirs ont été gelés et une interdiction de voyage lui a été imposée, et en juillet, son adjoint a été congédié et remplacé par un partisan du gouvernement. En août, après avoir

été limogée par l'ANC, elle a fui le pays. Le mépris du gouvernement pour la primauté du droit a été clairement établi.

En octobre, **les élections aux postes de gouverneurs régionaux** ont été largement remportées par le parti au pouvoir, mais l'opposition a refusé d'accepter les résultats. Des incidents violents ont été documentés pendant ces élections, ainsi que des attaques contre la liberté d'expression. De nombreux partis ont été déclarés illégaux en amont et, une fois de plus, la société civile n'a pas été autorisée à surveiller le scrutin. En décembre, l'ANC a approuvé **la Loi contre la haine, pour la coexistence pacifique et pour la tolérance**, qui a introduit des contraintes accrues sur la liberté d'association en limitant davantage les principes et les activités que les OSC peuvent appliquer et mener. Cette nouvelle loi prévoyait également de lourdes peines pour des infractions vaguement définies concernant la haine et la violence, ce qui laissait une large place à l'interprétation officielle.

Dans un contexte très polarisé, la liberté d'expression a souffert. L'OSC vénézuélienne Espacio Público a **enregistré 1 001 violations** contre la liberté d'expression en 2017, soit une augmentation notable par rapport aux **355 violations documentées en 2016**. Vingt cas de violations contre la liberté d'expression **ont été documentés** au cours de la grève du 20 juillet et ce même mois au moins deux journalistes ont été mis en examen pour insurrection. Le président Maduro a accusé les chaînes de télévision internationales de mener une « bataille de communication » contre le gouvernement et a **retiré la CNN des ondes** en février après la diffusion d'un programme sur la vente frauduleuse de passeports et de visas vénézuéliens. En septembre, l'organisme de réglementation CONATEL **avait fermé plus de 50 médias**, ciblant à la fois les entreprises nationales et internationales. Des réseaux sociaux très populaires **auraient été bloqués** pendant un certain temps le 28 juin. Il y a eu également des descentes dans les bureaux des médias, une attaque à l'explosif et le site web d'un média a été piraté, tandis que le journaliste **Carlos Rojas** est resté en détention pendant plus de 45 jours. La CONATEL a également ordonné aux médias de ne pas utiliser l'expression « consultation



Un manifestant s'allonge sur le sol lors d'une manifestation à Caracas, la capitale, contre le manque de médicaments.

populaire » pour décrire le plébiscite de l'Assemblée nationale et d'éviter d'encourager les citoyens à y participer. En outre, **quatre journalistes ont été arrêtés** en février alors qu'ils enquêtaient sur les paiements effectués par une société brésilienne discréditée, Odebrecht (*voir janvier*), à des fonctionnaires vénézuéliens. Odebrecht aurait versé 98 millions de dollars américains au gouvernement vénézuélien entre 2005 et 2015.

Nizar décrit comment la violence a été utilisée pour réprimer la liberté d'expression :

*Les journalistes et les médias, tant nationaux qu'internationaux, ont été victimes de la censure et des repréailles du gouvernement en raison de leurs reportages sur les conflits sociaux. Le 25 juin, le Syndicat national des travailleurs de la presse a signalé qu'entre le 31 mars et le 24 juin, 376 professionnels des médias ont été agressés et que dans 60 % de ces cas, les responsables étaient des officiers de la Garde nationale.*

*Dans le contexte des manifestations, de nombreux citoyens ont été brutalement réprimés pour avoir documenté et diffusé des informations sur les événements dans les rues du Venezuela. Ils n'ont pas seulement été arrêtés, ils ont aussi subi des agressions physiques et le vol de leurs appareils photo et de leurs téléphones portables.*

La situation des OSC indépendantes était très difficile. Mais, comme l'explique Nizar, les OSC ont continué à faire ce qu'elles pouvaient pour exiger des autorités des comptes concernant les violations des droits de l'homme :

*La société civile organisée a réagi de différentes manières : certaines OSC ont déposé des plaintes, même si elles sont conscientes des mécanismes d'impunité existant au sein d'un système de justice subordonné au gouvernement ; d'autres ont développé diverses formes d'expression créatives, y compris l'installation d'un « Mur de la*

*honte » exposant les membres du gouvernement jugés responsables de la répression et des violations des droits de l'homme. Diverses formes d'expression artistique – chant, danse et théâtre – ont été incorporées dans les manifestations qui se sont tenues dans des lieux publics comme les places et les centres commerciaux. Autres réactions notables : la création d'alliances avec les médias pour faire connaître les abus commis, ainsi que l'organisation de **manifestations par des groupes de voisins** à proximité de leur lieu de résidence.*

Par le passé, les groupes de la société civile s'identifiant comme progressistes ont cherché à ne pas être perçus comme des opposants aux mouvements politiques de gauche comme celui du Venezuela, craignant qu'on ne les rapproche des ennemis de droite de ces régimes. Mais l'autocratie, quelle que soit sa couleur politique, doit être condamnée et aucun parti au pouvoir qui tue et emprisonne des manifestants ne mérite qu'on lui laisse carte blanche. Malgré la rhétorique employée par le parti au pouvoir au Venezuela pour faire diversion, il est nécessaire de s'accrocher aux droits fondamentaux. Pour ce qui est de l'avenir, Nizar suggère que la société civile internationale, et la société civile d'Amérique latine en particulier, devraient apporter leur soutien. Il y a aussi des besoins essentiels qui doivent être satisfaits :

*À ce stade, notre priorité est d'amener les organisations internationales à admettre qu'une **crise humanitaire complexe** est en train de se dérouler au Venezuela et que l'État ne peut pas ou ne veut pas la résoudre. Dans ce sens, il est significatif que, par exemple, lors de la publication de son **Rapport mondial sur le paludisme de 2017**, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ait reconnu explicitement pour la première fois qu'une crise humanitaire était en cours dans notre pays. Et au-delà de la simple reconnaissance de la crise humanitaire, il est vital que, le cas échéant, les organisations internationales se montrent flexibles dans l'application de leurs protocoles afin d'y faire face, de fournir aux Vénézuéliens l'aide dont ils ont besoin, en particulier de la nourriture et des médicaments.*



*Le mouvement vénézuélien des droits de l'homme a accompli un travail inestimable pour documenter les violations des droits de l'homme et pour les porter à la connaissance des organisations internationales. Cependant, il n'a pas été facile de concurrencer l'appareil officiel de propagande qui fait tout son possible pour montrer que le Venezuela jouit d'une démocratie vigoureuse et que le chaos affiché dans la presse internationale fait partie d'une prétendue « guerre » menée par les puissances impérialistes contre le Venezuela.*

*Le Venezuela n'est pas le premier pays au monde à subir un gouvernement autoritaire cherchant à perpétuer son pouvoir. La société civile vénézuélienne apprécierait que ses pairs d'Amérique latine et du monde entier partagent leur expérience organisationnelle accumulée pour lutter contre le système qui nous opprime, et qu'ils contribuent à dénoncer et à rendre visibles les abus systématiques qui sont commis au Venezuela. Nous les Vénézuéliens, nous serions reconnaissants envers le reste du monde s'il examinait depuis la perspective des droits de l'homme la crise humanitaire complexe qui nous affecte, en reconnaissant la dignité humaine et en appliquant la solidarité de manière effective. Nous sommes convaincus que les véritables promoteurs et défenseurs des droits de l'homme issus de n'importe quelle partie du monde ne resteront pas indifférents alors que des enfants meurent de faim ici. Aujourd'hui personne ne peut contester ce fait.*

## ZAMBIE : L'ÉTAT D'URGENCE ET LES POLITIQUES POLARISÉES METTENT LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'ÉPREUVE

Depuis longtemps la **Zambie** est considérée comme une démocratie pacifique. Cependant, sa réputation a subi un revers en juillet lorsque le président Edgar Lungu a décrété l'état d'urgence pendant 90 jours. Son décret a été ratifié par les 85 membres du parlement appartenant au parti au pouvoir, le Parti patriotique, tandis que 48 députés du Parti uni pour le développement national (l'opposition) ont été suspendus du parlement en juin après avoir boycotté un discours du président. L'état d'urgence a été décrété à la suite d'une série d'incendies, dont un qui a mis le feu au principal marché de la capitale, Lusaka. Le gouvernement a prétendu que les partis de l'opposition étaient à l'origine d'incendies volontaires dont l'intention était de semer la terreur et la panique.

POUR LIMITER  
LE POUVOIR DU  
GOUVERNEMENT  
LES CITOYENS  
DOIVENT REFUSER  
LE RÔLE DE  
VICTIMES ET  
ADOPTER CELUI  
DE VAINQUEURS  
AFIN DE PARTICIPER  
DE MANIÈRE  
EFFECTIVE AUX  
PROCESSUS DE  
GOUVERNANCE.



Mais, comme l'a décrit l'activiste de la société civile **McDonald Chipenzi**, à qui nous avons parlé peu après la déclaration de l'état d'urgence, il n'y avait pas de consensus public sur ce qui aurait pu se cacher derrière ces supposés incendies volontaires. La société civile était aussi préoccupée par les répercussions de l'état d'urgence sur les libertés fondamentales :

*Le gouvernement a attribué les incendies volontaires aux sympathisants des partis politiques de l'opposition, mais a été incapable de rédiger aucun rapport ou de rassembler des preuves incriminantes qui que ce soit pour ces incendies.*

*La déclaration de l'état d'urgence le 5 juillet par le président Lungu, après avoir invoqué l'article 31 de la Constitution à la suite d'une série d'incendies coordonnés, dont certains pensaient qu'ils avaient été commandités par le parti au pouvoir, a eu des effets dévastateurs sur les droits et les libertés de la population. Cela signifiait l'application du chapitre 112 de la Loi sur la préservation de la sécurité publique de la législation zambienne, qui donne des pouvoirs étendus à la police pour fouiller, arrêter et garder sous détention les suspects au-delà de la limite constitutionnelle de 48 heures avant de les traduire devant un tribunal. De même, cette loi permet automatiquement de déroger aux libertés de réunion, d'expression et de circulation des citoyens, ainsi qu'à la liberté des médias.*

*Les libertés religieuses n'ont pas été épargnées et subissent un déclin constant. En août, la police a scellé les portes de la cathédrale de la Sainte-Croix où les fidèles étaient censés faire leurs prières de Thanksgiving parce qu'ils n'avaient pas prévenu la police. Le plus grand parti d'opposition n'a pas pu conduire d'activités politiques dans l'espace public parce que l'article 31 était toujours en vigueur.*

L'état d'urgence a été appliqué au cours d'une période de polarisation politique croissante dans le pays. Bien que le président Lungu n'ait remporté

que de justesse l'élection présidentielle de 2016, obtenant un peu plus de la moitié des voix, ses détracteurs ont accusé le gouvernement d'adopter une ligne de plus en plus dure. Le Rapport sur l'état de la société civile de 2017 a documenté un certain nombre d'attaques du gouvernement contre des journalistes et des médias, avant et après les élections. En avril, Hakainde Hichilema, candidat de l'opposition, ayant affirmé que l'élection avait été truquée, a été arrêté et détenu pendant 100 jours pour trahison avant d'être libéré **en août**, à la suite de négociations menées par le Commonwealth. **Il a été arrêté** pour ne pas avoir laissé passer le cortège du président. Le président Lungu a accusé ses détracteurs **d'abuser de la liberté d'expression** et **a déclaré** que toute manifestation en faveur de Hichilema pendant sa détention serait jugée illégale et pourrait conduire à la détention des manifestants.

Pour McDonald, ces cas témoignent de l'existence de problèmes plus vastes dans la gouvernance de la Zambie :

*La Zambie s'est enlisée dans une crise de gouvernance. Tout indique que la liberté d'expression, d'association et de manifestation ont été restreintes dans le pays, même lorsque les citoyens suivent les procédures prescrites par la loi qui régit les assemblées publiques. L'espace civique, politique et démocratique en général a rétréci. Aujourd'hui les citoyens vivent dans la peur ou bien ils ont adopté une position docile et passive.*

*Les responsables de l'application de la loi ont sacrifié leur professionnalisme, leur éthique et leur intégrité. Ils sont devenus perméables au clientélisme. Le pouvoir judiciaire, en particulier la Cour constitutionnelle, est confronté au mépris des citoyens. Les élites au pouvoir ont une vision myope de la démocratie et l'identifient aux votes ou aux élections : puisque ces dernières ne se tiendront pas avant 2021, le pays serait sur la bonne voie du point de vue de la démocratie. La liberté des médias est constamment menacée et l'autocensure des médias publics est devenue la norme. L'opposition*

*et les opinions divergentes n'ont jamais leur place dans les médias publics, bien que tous les citoyens contribuent mensuellement à leur fonctionnement. L'espace civique et politique rétrécit chaque jour.*

Dans ce contexte, la société civile pourrait courir le risque de se laisser entraîner dans une politique polarisée et d'être accusée de s'allier à un des deux camps. Le contrôle exercé par la société civile, ainsi que ses critiques légitimes risquent d'être considérés comme partisans, et les personnalités politiques pro-gouvernementales **accusent** les contestataires d'être antipatriotes et de nuire à la réputation internationale du pays. En mars, un groupe de personnes soutenant le parti au pouvoir a **pris d'assaut** et occupé les bureaux de la Law Association of Zambia, après avoir été révélé que son président travaillait pour un dirigeant d'un parti d'opposition. Les auteurs de l'attentat n'ont pas été arrêtés, ce qui implique un soutien tacite des autorités. En septembre, **six personnes**, des militants issus de la société civile et des dirigeants de l'opposition, ont été arrêtées et détenues après une manifestation à l'entrée du parlement lors de la présentation du budget national pour 2018. Elles protestaient contre l'achat très coûteux de 42 camions de pompiers et exigeaient une plus grande transparence dans la négociation des marchés publics. Elles sont restées en état d'arrestation pendant une journée et demie et, au moment de la rédaction de ce rapport, elles étaient accusées d'avoir organisé une réunion illégale et d'avoir désobéi à des ordres légitimes.

Compte tenu de ces menaces et restrictions, et de la polarisation politique, la société civile pourrait choisir de ne pas prendre de risques et d'éviter la controverse. Cependant McDonald souligne les dangers de cette situation et la nécessité de s'engager aux côtés de ceux qui cherchent à participer à gouvernance de leur pays :

*Depuis la chute du système de parti unique en Zambie en 1991, le pays n'avait jamais connu un moment plus critique que celui aujourd'hui. À présent, les citoyens ont été témoins de l'émergence effrayante d'un*

*État fort concentrant une grande quantité de pouvoir et capable de museler les opposants et les voix critiques. La société civile, y compris l'Église, les syndicats et les mouvements syndicaux étudiants, craignent aussi l'exécutif et se retrouvent parfois divisés par des clivages tribaux ou partisans. Ces mouvements, comme la plupart des citoyens, ont adopté une approche attentiste et patientent jusqu'aux élections de 2021 pour sanctionner les coupables politiques.*

*Il est peut-être temps que la société civile zambienne se redécouvre et cesse de faire l'autruche. La société civile zambienne et les citoyens en général ne doivent pas laisser cette bataille à quelques-uns ... Pour limiter le pouvoir du gouvernement les citoyens doivent refuser le rôle de victimes et adopter celui de vainqueurs afin de participer de manière effective aux processus de gouvernance. C'est ça ce qui manque actuellement en Zambie. Les gens craignent d'être arrêtés et de ne pas avoir les ressources nécessaires pour engager un avocat. Il est nécessaire de renforcer la solidarité entre les citoyens et de se débarrasser de cette peur du gouvernement qui s'est emparée des esprits de nombreux citoyens. Les actions de la société civile zambienne doivent faire pression et plaider en faveur d'un gouvernement digne de davantage de confiance, plus compétent, plus tolérant, plus démocratique et plus bienveillant.*